

Forum : Forum sur la liberté d'expression et le droit à l'information
Thématique : Assurer la liberté d'expression et une information fiable



Nom du/de la citoyen.ne : Emmanuel Vlad

Situation familiale <ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Marié/en couple<input checked="" type="radio"/> Célibataire<input type="radio"/> Avec enfants, si oui combien ____	Niveau d'étude <ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Primaire<input checked="" type="radio"/> Secondaire<input type="radio"/> Universitaire
--	---

1. De quelle manière êtes-vous concerné.e par le sujet ?

En tant qu'écrivain, il est évident que je me retrouve en plein cœur de ce sujet. Mon occupation consiste à rédiger et à faire publier des œuvres telles que romans, nouvelles, et de temps en temps des articles. Il est donc crucial pour moi de bien savoir quoi écrire, comment et dans quel contexte. Comme je travaille le plus souvent avec de la fiction, je peux me permettre une certaine liberté dans mes projets, et j'évite le plus possible de faire référence, ou du moins mentionner, des événements ou des personnes réels ayant existés, note que les éditeurs se chargent d'inclure sur toutes mes œuvres de fiction.

Il m'est déjà arrivé de recevoir des reproches pour certains de mes livres, soutenant que j'ai souhaité critiquer le gouvernement d'un pays ou des incidents historiques alors que mon objectif n'était en rien de les mentionner. J'essaie donc de garder une distance avec les thèmes engagés en politique. Bien que je redoute évidemment de devoir censurer mes propres livres si jamais un cas politique survient, ce choix de rester neutre est également en grande partie personnel : l'écriture politique n'est pas mon point fort, j'en m'en éloigne donc instinctivement.

Cependant, je ne rédige pas exclusivement des œuvres de fiction. Comme mentionné ci-dessus, il m'arrive de produire des articles pour des journaux, ou alors destinés au web. Dans ce cas-là, je fais naturellement plus attention à ce que je rédige ainsi qu'à ma manière de le faire. Ce genre de textes est non seulement par nature bien plus politique que des simples œuvres de fiction, mais les thèmes que j'aborde dans ceux-ci le sont dans la même mesure. Mes articles traitent principalement de ce qui se passe localement à Auckland, et comme je suis actuellement très satisfait de la position du pays, il ne me vient donc pas à l'esprit de les critiquer dans mes articles.

La Nouvelle-Zélande offre beaucoup de liberté à la presse et aux écrivains. Il y a très peu de censure, et l'opinion publique favorise grandement la liberté d'expression, de manière générale. Ce n'est pourtant pas pour cela que je peux me permettre d'écrire à propos de gens ou d'évènements comme bon me semble. Le pays est très protecteur vis-à-vis de la vie privée, et vise fortement à prévenir contre la diffamation. On peut par exemple présenter le *Defamation Act* (1992), qui garantit à toute personne dont la réputation aurait pu être atteinte, de mener des poursuites judiciaires envers la cause de cette atteinte.

2. Que proposez-vous à votre échelle ?

Actuellement, je suis très satisfait de l'état de mes droits en tant qu'écrivain, notamment lorsqu'il s'agit de la liberté de m'exprimer dans mes œuvres, que ce soit pour partager mes pensées, rédiger des articles sur des faits d'actualité ou encore écrire des histoires inventées de toutes pièces.

Cependant, l'idéal serait que la fiction soit entièrement reconnue telle qu'en est sa définition. En effet, que j'ai reçu de nombreuses plaintes que les personnes justifient par des mensonges m'accusant d'avoir critiqué des organisations travaillant pour l'environnement, alors qu'il n'en était pas dans mon intérêt.

Pour faire face à ces plaintes infondées, il pourrait y avoir un système de modération sur les sites web de librairies ou de commande afin de gérer, réguler et analyser les retours, bien qu'un tel algorithme de tri automatique serait sans doute bien trop compliqué à implanter efficacement.

De plus, il ne faut pas oublier que je me concentre exclusivement sur la littérature papier. Or, l'expansion impressionnante des réseaux sociaux et des plateformes de streaming encourage les gens à consommer du contenu au détriment de livres. Les personnes lisent de moins en moins car il y a tellement de possibilités en ligne que la plupart d'entre elles n'ont tout simplement plus la motivation ni l'envie d'ouvrir un livre.

Il y a par conséquent un impact évident sur la culture littéraire à une échelle mondiale, s'ajoutant aux dommages sur le profit des écrivains. Je propose donc d'utiliser les réseaux sociaux en créant du contenu qui encourage les utilisateurs à lire davantage. Cela peut ainsi promouvoir la littérature papier autant que la digitale, bien que personnellement, je sois plus favorable à la première catégorie.

Je pense pour autant qu'imposer des règles, par exemple un âge minimum ou une limite de temps sur les réseaux n'est pas idéal comme solution. Au contraire, si nous effectuons cela, les gens se sentiraient moins motivés à l'idée lire, car ils verraient cela comme une corvée plutôt que comme une activité permettant le développement d'un esprit critique.